



## Temps de travail maxi annuel

Par **yanker**, le **04/11/2013 à 18:30**

bonjour je suis salarié dans une entreprise ou j effectue plus de 2000 heures dans l année soit 39 h hebdo + quelques supp par ci par la.toutes ces heures sont payer dans le respect de la loi

mais j ai entendu dire que les heures supp faites au dessus de 220 du contingent d heures supp donne droit a du repos compensateur. soit : 1607 temps de travail annu + 220 contingent heures supp  
1827 temps maxi sur l année

$2000 - 1827 = 173$  heures.

ces heures ouvrent elles droit a du repos compensateur?  
merci par avance malgre mes explications